

Numéro de dossier : 1131183002

**Unité responsable** **administrative** Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine

**Objet** Adopter le Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal.

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

À l'égard des champs de responsabilité de l'arrondissement, les recommandations de l'OCPM reprennent pour l'essentiel l'esprit des mesures et orientations contenues au projet de Plan de protection et de mise en valeur déposé. La commission propose diverses modalités de résolution des problématiques qui pourront alimenter la réflexion sur les moyens à mettre oeuvre pour y parvenir. En ce sens, les modifications apportées au texte traduisent notre compréhension de la bonification issue de la consultation publique.

Par ailleurs, l'arrondissement entend collaborer étroitement à l'élaboration du Plan d'action qui découlera de l'adoption du *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*

**Numéro de certificat (ou note)**

<b>Responsable de l'intervention</b> Ronald DELCOURT Conseiller en aménagement <b>Tél. :</b> 514 872-9850	<b>Endossé par:</b> Sylvain VILLENEUVE Chef de division Urbanisme <b>Tél. :</b> 514 872-4410 <b>Date d'endossement:</b> 2013-07-25
--	---

Numéro de dossier : 1131183002